

VACANCES DE PRINTEMPS 2025

À LA FERME ST POL



DU 22 AU 25 AVRIL

ON CÉLÈBRE L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS

Cette semaine, on met les mains dans la terre. On célèbre la nature et le réveil des végétaux en chantant, dansant ...
Les grands jeux dans le champs seront au rendez-vous.

Nous irons à la pépinière de l'Hirondelle au Champs découvrir tous les secrets des végétaux.

Les enfants de moins de 6 ans, vous ferez des créations florales.
Les moyens, vous découvrirez la Magie du Bouturage.

Le groupe des plus grands, avec la Compagnie l'Arachée Belle, vous préparerez un spectacle de danse. Une représentation finale sera donnée le vendredi après-midi.

Vous trouverez plus de détails en page suivante !



ATELIER AU CHOIX!

LES APRÈS-MIDI, VOUS AVEZ LA MAIN. C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ CE QUE VOUS VOULEZ FAIRE PARMIS LES PROPOSITIONS DES ANIMATEURS.



DU 28 AVRIL AU 2 MAI

LA FERME ST POL FAIT SA FÊTE FORRAINE

Viens organiser la fête forraine qui aura lieu le vendredi après-midi.

Au programme, et selon vos envies, fabrication de stand de jeux, pop corn, préparation d'un spectacle...

La Ludothèque Ambulante Tours de Jeux viendra installer ses jeux en bois dans notre fête forraine !

Modalités d'inscription

A lire attentivement jusqu'au bout !

Etape 1 : Si votre enfant est déjà venu à la Ferme st Pol, passez directement à l'étape 2.
Pour une première inscription : télécharger le **dossier 1ère inscription et la fiche sanitaire de liaison** sur le site internet de la communauté de communes et nous **l'envoyer dès maintenant**, par courrier ou par mail alshfermestpol@ccdb26.fr avec la photocopie des vaccins de votre enfant et votre attestation de **Quotient familial**.
Si vous avez des factures en attente de règlement, votre enfant sera inscrit seulement sur liste d'attente.

Etape 2 : Envoyer votre demande par mail à compter du :
Vendredi 28 mars à partir de 18h00 à : fsp.printemps2025@orange.fr
(Avant la date et l'heure indiqués aucun mail ne sera pris en compte)
Dans le mail vous devez nous informer (pour tout les enfants !) :

- Nom et date de naissance du ou des enfants
- Les dates des semaines de vacances souhaitées. .

Si inscription pour deux semaines, merci d'indiquer la semaine prioritaire, l'autre sera validée s'il reste des places.

- Nom et numéro de téléphone du ou des responsables
- Nom de la commune de votre résidence principale : joindre un justificatif de domicile
- Arrêt de bus souhaité et fréquence
- **Le justificatif des bons vacances et du quotient familial 2025** sauf quotient supérieur à 1200 €.
- La **fiche sanitaire de liaison 2024/2025** complété pour **TOUS** les enfants.

Pour la semaine du 22 au 25 avril : compléter l'autorisation de **droit à l'image**.

Attention, s'il manque des informations, l'inscription ne sera pas prise en compte
Vous recevrez un accusé de réception automatique qui attestera la bonne réception du mail.

Etape 3 : A partir du **1er avril au soir**, vous recevrez un mail avec la facture qui attestera votre inscription. Quand la facture est éditée, elle est due. **Attention, bien lire la facture sur laquelle les dates d'inscriptions valides sont indiquées.**
Si vous ne recevez aucune nouvelle : envoyer un sms au 06.73.17.95.77.

Etape 4 : Vous devrez envoyer ou déposer dans la boîte aux lettres de la Ferme St Pol avant le début des vacances le paiement de la facture pour valider l'inscription de votre enfant.



Tarifs 2025 :

En fonction du quotient familial, ce tableau vous permet de connaître le montant de votre participation. La prise en charge de la CAF ou la MSA reste à déduire de ce tarif de base. Réduction pour le 2ème enfant. Ce prix inclut les transports, les repas, les goûter et les intervenants.

Quotients Familiaux	De 0 à 565	De 565 à 900	De 901 à 1200	Au delà de 1201
Tarifs semaine 4 jours	44	48	52	56
A partir du deuxième enfant et plus	40	44	48	52

Le règlement doit être fait à l'ordre de : ALSH la Ferme Saint Pol
Toute facture éditée doit être payée

Les inscriptions sont à la semaine uniquement.

L'annulation de la semaine, d'une ou plusieurs journées pour convenance personnelle entrainera la facturation à prix coûtant.

Si l'absence est justifiée, seuls les jours de présence réels seront facturés au tarif journée. Le trop perçu sera paramétré dans notre logiciel sous forme d'avoir : pas de remboursement possible.

Pour les enfants extérieurs à la communauté de communes ou en vacances chez un membre de leur famille, ne sont pas prioritaire. Les inscriptions sont possible à partir du 10 février.



Contact : Sandy BOGERD
Les mardis et jeudis : 06 73 17 95 77
Courriel : alshfermestpol@ccdb26.fr

Communauté de communes Dieulefit Bourdeaux
8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit

*Une expérience immersive dansée-filmée
entre différents publics, l'univers d'un
spectacle et leur rencontre projetée sur
grand écran à "La Grande Restitution"
le samedi 7 Juin 2025 à Bourdeaux.*



AVEC LA CIE L'ARRACHEE BELLE
UN PROJET CTEAC DE LA CCDB

ATELIERS DANSE-VIDEO autour du spectacle "N'ETEINS PAS LA LUMIERE"
à partir de 6 ans / ALSH La Ferme St Pol du 22 au 25 avril 2025

Représentation dansée des enfants le vendredi 25 Avril 2025
ouverte aux familles, au Centre de Loisirs

Représentation "N'Eteins pas la Lumière" (gratuit)
le samedi 5 Avril 2025 à 19h, Salle de Fêtes de Bourdeaux



AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE D'UN MINEUR
(à faire remplir et signer par un parent ou responsable légal **avant le 20 Avril 2025**)

Je soussigné(e) :

Nom, Prénom :

Demeurant :

Adresse mail :

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) de :

J'autorise à **la Compagnie L'Arrachée Belle** en partenariat avec **l'ALSH La Ferme Saint Pol**, dans le cadre de la **CTEAC de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux** d'effectuer un reportage à l'occasion de :

Titre de l'événement : Médiation culturelle autour du spectacle « **N'Eteins pas la Lumière** »

Dates de l'événement : **du 22 au 25 Avril 2025**

des prises de vue filmographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels mon enfant pourrait apparaître.

J'accorde à **La Ferme St Pol, la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux et la Compagnie L'Arrachée Belle** l'autorisation de diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur un réseau filaire ou sans fils, de quelque nature que ce soit (Internet, réseau, local).

Le reportage sera diffusé et projeté sur grand écran lors de l'évènement « La Grande Restitution » le samedi 7 Juin 2025 à Bourdeaux.

J'accorde cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité. La présente autorisation est consentie sans limitation de durée.

Je n'autorise pas l'exploitation commerciale. Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation.

Fait àLe

Signature d'un(e) représentant(e) légal(e)

Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »